

République Française  
Département de l'Hérault  
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)  
DU PAYS CŒUR D'HERAULT

Extrait de délibération n° 2010-14 du Comité syndical du Jeudi 28 janvier 2010

MISE EN PLACE DU SERVICE ECONOMIQUE : PERSPECTIVE ET MODALITES  
D'ARTICULATION AVEC LA MAISON DES ENTREPRISES DE SAINT ANDRE DE SANGONIS

Le comité syndical s'est réuni ce jour, à 16h00 à Gignac, à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, salle du Conseil - Parc d'Activité le Calmacé, à l'invitation du président en date du 14 janvier 2010.

Etaients présents ou représentés :	Mme BARRAL Héléne - M.BAILLEUX-MOREAU Yves - Mme BOUSQUET Marie Christine - M.BRIARD Daniel - M.GAY André - M.CARCELLER Claude - M.DIAZ Manuel - M.GALABRUN Jacky (pouvoir à M.VILLARET Louis) - Mme GOUDAL Joëlle - M.JOVER Jean-Marcel - M.LACROIX Jean-Claude représenté par son suppléant M. GAIRAUD Francis - M.MADANI Hadj - M.RODRIGUEZ Joseph - M.ROIG Frédéric - M.SAINTPIERRE Michel - M.TRINQUIER Jean - M.VILLARET Louis
Absents ou excusés :	M.ALMERAS Jacques - M.BILHAC Christian - M.BRUN Olivier - M.CAZORLA Alain - M. DOUYSSSET Bernard - M.FABREGUETTES Bernard - M.FAGES Roger- M.PAILLES Rémy - M.PALOC Eric - M.SOTO Bernard - M.VALENTINI Gérald
Invités : 28 ; Quorum : 15 ; Présents ou représentés : 17 (16 + 1 procuration)	

Vu le rapport présenté en séance,

Le Comité Syndical

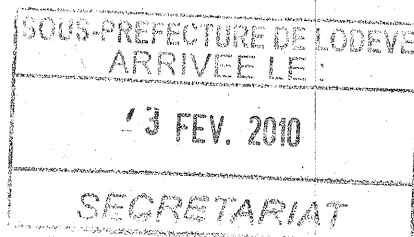
Après en avoir délibéré, par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DECIDE :

- D'autoriser le Président à saisir le conseil d'administration de la Maison des entreprises afin d'obtenir son accord de principe sur un transfert éventuel des missions relatives à la pépinière d'entreprises et à l'animation
- De mandater le Président pour établir un état des lieux des missions et services actuels au sein de la Maison des entreprises et d'étudier les modalités de transferts éventuels.
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à la formalisation des modalités d'accueil physique, à partir du mois d'avril 2010 dans les locaux de la maison des entreprises de Saint André de Sangonis du poste de coordination économique du SYDEL et la mission éco construction du Cœur d'Hérault
- De mandater le Président pour tenir informé régulièrement la commune de Saint André de Sangonis, propriétaire des locaux où se situe la Maison des entreprises, sur l'évolution de cette affaire
- D'autoriser le Président à signer tout document afférant à cette affaire

Pour extrait conforme,

Clermont l'Hérault, le 28 janvier 2010



Le Président du Syndicat

Louis VILLARET